

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENTS

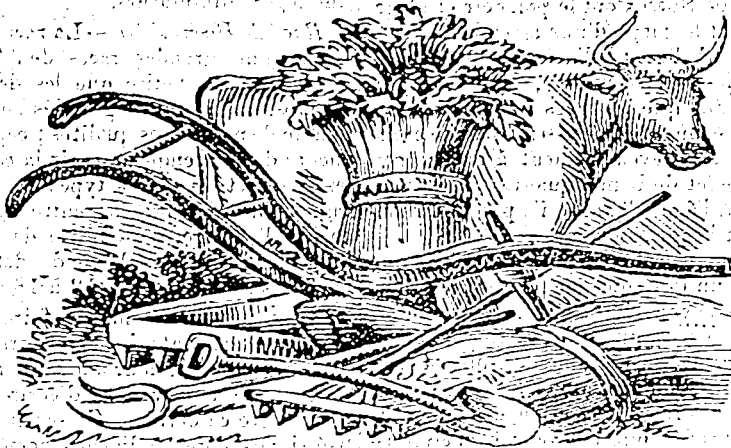
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES

Le insertion, 10 cts. la ligne
2e " " etc. 3 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avants eux d'annoncer dans ce journal.

Enparons-nous du sol, nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

A nos abonnés

Nous remercions de nouveau MM. les abonnés qui ont bien voulu répondre à notre appel; les appréciations favorables qui sont faites de la Gazette dans la plupart des lettres d'envoi, nous sont un précieux encouragement. Nous regrettons de voir qu'un grand nombre de ceux qui nous doivent plusieurs années d'arrérages, n'aient pas jugé à propos de répondre à votre demande; c'était cependant à ces messieurs que nous nous adressions plus particulièrement. Nous leur faisons un dernier appel. Ils n'auront aucun reproche à nous faire si, n'y ayant pas répondu d'ici à 15 jours, ils nous forcent de transmettre leurs comptes entre les mains d'un avocat.

La fille du Banquier

Nous regrettons de ne pouvoir donner encore aujourd'hui la continuation de cette intéressante littérature. Un numéro du journal dans lequel se trouve cette histoire nous manque, et nous espérons le recevoir de jour en jour; l'envoi nous en a été promis.

CAUSERIE AGRICOLE

De l'espèce porcine

Races de Suffolk et de Norfolk. — Les comtés de Suffolk et de Norfolk nourrissent une race spéciale de porcs qui, comme toutes les races anglaises actuelles a été améliorée par le croisement. La race blanche chinoise surtout a fait sentir ici son influence; car beaucoup de ces caractères sont très-sensibles dans presque tous les sujets Suffolk et Norfolk améliorés. Néanmoins l'amélioration de ces races est très-incomplète et faudra encore plusieurs années avant qu'elles aient acquises

cette perfection de formes qui distinguent la plupart des races que nous avons étudié jusqu'à présent.

Comparés aux Berkshire, Colerhill, Essex, Windsor, etc., les Suffolk et les Norfolk se montrent d'une infériorité très-grande. Leur croissance est très-lente et leur exploitation en devient plus coûteuse puisqu'il faut les entretenir plus longtemps. Ce qui a fait la grande réputation des races anglaises, c'est leur précocité et leur facilité à prendre la graisse dans un âge peu avancé. On conçoit, en effet, que plus un animal grandira vite, moins longtemps on le nourrira et moins il dépensera; de là vient le profit net. Sous ce rapport les Suffolk et les Norfolk sont inférieurs comme nous l'avons dit plus haut, et une importation de ces animaux ne nous serait pas très-profitable.

Pendant les élevages des comtés où vivent ces animaux trouvent dans l'exploitation de leurs pores tout inférieurs qu'ils sont, un profit net suffisant pour les engager à poursuivre ce genre de spéculation. Nous ne doutons aucunement de ce fait, et nous pouvons en trouver la raison dans une situation commerciale toute particulière. Ainsi, on nous assure que les races de Suffolk et de Norfolk donne un lard ferme, prenant très-facilement le sel et très-recherché pour la salaison sur les marchés de Londres. D'un autre côté, ces mêmes races, quoique d'un développement tardif, ou plutôt par cela même qu'elles n'ont pas une grande précocité, peuvent atteindre un poids de viande considérable lorsque l'engraissement a eu une durée suffisante.

Les races de Suffolk et de Norfolk possèdent assez de points de ressemblance pour qu'il nous soit permis de les placer dans la même variété; ainsi toutes deux ont les mêmes qualités et les mêmes défauts, toutes deux ont la robe blanche, le poil roide et droit, la peau mince, les côtes peu arquées, le corps assez plat et les oreilles droites. Mais elles ont néanmoins quelques caractères distinctifs qui établissent une légère différence entre elles. Les Suffolk sont moins imparfaits que les Norfolk, ils sont aussi plus courts et plus légers de formes; leur taille est également plus petite; leur délicatesse est plus grande, et leur conformation se rapproche beaucoup plus de la race chinoise. En un mot, le

Suffolk indique un état plus avancé de l'art agricole et un perfectionnement plus complet.

Races de Sussex et de Kent.—Les comtés de Sussex et de Kent sont situés dans la pointe sud-ouest de l'Angleterre, ils sont voisins et se ressemblent sous beaucoup de rapports : même climat et en beaucoup d'endroits même sol. Ils nourrissent une race de porcs de grande taille, dont l'amélioration avance constamment mais lentement.

Les vieux porcs rustiques de Sussex ont le poil noir et blanc, clairsemé, beau et long, ils ont le corps d'une assez bonne conformation, les oreilles dressées, belles et délicates, la tête longue et mince, la bouche petite, les os un peu gros, mais bien proportionnés. Quoique plus tardifs que les races les plus améliorées de l'Angleterre, ils ont néanmoins une assez prompte croissance et atteignent leur entier développement à un âge peu avancé. Leur lard est ferme et de bonne qualité. Lorsqu'ils sont bien nourris et arrivés à l'âge d'adulte, ils pèsent en moyenne 230 à 260 livres avant l'engraissement.

Les vieux Kent rustiques sont beaucoup plus imparfaits que les précédents, et n'ont pas un développement aussi régulier. Ils ont le poil court et épais, de couleur blanche. Leur conformation générale est sans ampleur, ce qui est dû surtout à l'étroitesse du dos et à l'applatissement considérable des côtes. On ne rencontre plus dans ces races à demi améliorées les séduisantes formes et les hautes qualités des races perfectionnées que nous avons fait connaître ; et les profits que l'éleveur ou l'engraisseur en retirent sont aussi notablement plus faibles. Les vieux Kent ont en outre les oreilles moyennes et les jambes longues. Quand ils ont atteint leur développement complet, ils peuvent peser gras environ 230 livres.

Les races de Sussex et de Kent sont améliorées graduellement par des croisements avec la grande race perfectionnée du Lincolnshire. Les sujets obtenus de ces croisements conservent la taille de la vieille race ; mais comme le type améliorateur lui-même n'a pas une très-grande perfection, on conçoit pourquoi la transformation des races rustiques marche avec tant de lenteur.

Le Sussex perfectionné a donné naissance à une sous-race qui a reçu le nom de *race de Rudgewick*. Les sujets de cette sous-race passent pour les plus grands porcs de la Grande-Bretagne et atteignent leur développement complet à l'âge de deux ans. Cette grande taille, accompagnée d'une précocité suffisante et d'une grande facilité d'engraissement rend l'exploitation du porc de Rudgewick assez lucrative dans les situations favorables. Bien nourris et après un engraissement suffisant, ces animaux atteignent sans difficulté un poids de viande deux fois ou trois fois plus considérable que les porcs du même âge appartenant à d'autres races.

Sous le rapport de la taille, la race de Rudgewick a peut-être une rivale dans la race de Cheshire dont nous allons parler.

Race de Cheshire.—Le Cheshire nourrit encore une race peu améliorée, mais de taille gigantesque. Un auteur nous donne dans l'exemple suivant une idée de l'énorme poids et du développement extraordinaire que peuvent atteindre ces animaux.

« Un porc Cheshire, dit-il, tué à Monday, le 24 janvier 1774, mesurait du nez au bout de la queue 9 pieds et 6 pouces et en hauteur, 4 pieds et 4 pouces ; vivant, il pesait 1406 livres, et tué 1212 livres. » Ces chiffres sont presque fabuleux et nous ne nous engageons pas à en prendre la responsabilité.

Ces colosses sont aussi défectueux que leur taille est forte. Leur robe est blanche ou bleue et blanche, ou encore noire et blanche ; leurs membres sont remarquablement longs ; leur charpente osseuse a une force proportionnelle à leur taille, c'est-à-dire qu'elle est grosse à l'excès ; leur tête est aussi très-volumineuse et les oreilles longues et pendantes. L'apparence gé-

rale du corps est aplatie, les côtes sont plates, le dos très-courbé et tranchant ; les flancs sont plats et profonds.

De telles animaux mangiaient énormément et malgré l'abondante quantité de viande qu'ils pouvaient donner, ils ne produisaient à l'engraisseur qu'un très-léger profit net. Mais l'amélioration a pénétré ici comme ailleurs et s'ils sont encore loin d'être parfaits, ils ont néanmoins perdu une partie de leurs défauts et gagné quelques qualités. Leur taille a aussi subi une légère diminution.

Race de Hampshire.—La race de Hampshire est placée dans la classe des grandes races de l'Angleterre quoiqu'elle soit de beaucoup plus petite que les deux précédentes. Le porc de Hampshire a subi de grandes améliorations et sa conformation dénote de précieuses qualités ; cependant il ne peut et ne pourra encore de longtemps soutenir la comparaison avec les Berkshire, les Essex et les autres types de perfection de la Grande-Bretagne. On lui reproche, entre autres défauts, d'être peu précocité à l'élevage, c'est-à-dire de n'atteindre son complet développement que vers l'âge de deux ans ; tandis que les races parfaites sont mûres dès 12 à 18 mois.

Nous devons néanmoins faire remarquer que si le Hampshire ne peut soutenir la comparaison avec le Berkshire, il est de beaucoup supérieur au porc rustique canadien et que dans tout ce que nous venons d'écrire, notre terme de comparaison n'a pas été ce dernier. Ce serait déjà un grand progrès de réaliser si nos porcs indigènes possédaient la conformation et les qualités du Hampshire. Nous y arriverons sans doute ; nos succès agricoles en dépendent en partie.

Le Hampshire est plus long et plus plat que le Berkshire, sa couleur est le blanc tacheté ou le noir ; il a les oreilles moyennes, droites ; la tête longue et pointue. Il donne un grand poids de viande.

Race New-Leicester.—Le New-Leicester, comme le porc de Windsor et d'Essex, doit être placé dans la classe des petites races anglaises ; c'est une des races les plus parfaites tant par sa conformation que par sa précocité et sa facilité d'engraissement. Le New-Leicester est blanc, il a le poil clair-semé, ses os sont d'une très-grande finesse, sa tête et ses membres sont très-petits et son corps présente la forme d'un cylindre à peu près parfait, ce qui est produit par la largeur de son dos et la forte arcure de ses côtes ; il a la poitrine d'une ampleur considérable. En un mot, il est constitué pour engraisser facilement et pour tirer de la nourriture qu'il reçoit la plus grande somme de principes assimilables.

Cette excellente petite race est, dit-on, quelque peu inférieure au Windsor ; mais les principaux éleveurs lui accordent une grande supériorité sur l'Essex, lequel, comme nous avons déjà vu, est ordinairement l'égal du Berkshire.

On nous permettra de rapporter ici une expérience qui prouve tout le profit qu'il y aurait à améliorer nos porcs rustiques et même à les remplacer par une race perfectionnée.

Un éleveur français, M. de la Tullaye, voulant se fixer sur le mérite réciproque des races indigènes et des races anglaises sous le rapport de l'engraissement, acheta deux porcs de race commune, les plus beaux qu'il pût trouver, ces porcs étaient âgés de 7 mois et pesaient chacun 220 livres soit 440 livres pour les deux. Notre éleveur possédait déjà trois New-Leicesters, dont deux étaient âgés de 6½ mois et le troisième de 4½ mois : Ces trois porcs pesaient ensemble 270 livres.

Ils furent mis à l'engrais le 27 nov. et 65 jours après, le 31 janvier, ils furent pesés de nouveau. Les deux porcs communs pesèrent 634 livres, ils avaient donc augmenté de 194 livres. Les trois porcs New-Leicester pesèrent 612 livres, ils avaient donc augmenté de 342 livres. La dépense en nourriture pendant ces 65 jours fut pour les porcs communs de 28 minots

à 60 centins et 5 minots de pois à \$1.00. Total des dépenses, \$21.80.

Les New-Leicesters ne dépensèrent que 21 minots d'orge à 60 centins; total \$12.60.

Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires, ils parlent assez par eux-mêmes.

Nous terminons ici notre étude sur les races anglaises; non pas faute de matière, car le sujet est vaste. Mais nous ne tenons qu'à faire connaître les principaux types, et notre but est atteint.

REVUE DE LA SEMAINE

L'homme est doué d'intelligence; donc, sa nature exige qu'il vive de la vérité et de la vérité seule. Il est aussi doué de volonté; donc, il doit aimer le bien, s'attacher à lui et n'aimer que lui seul. L'homme est, de plus, placé dans l'ordre surnaturel qui englobe et perfectionne divinement l'ordre naturel tout entier; donc, c'est une obligation pour lui d'avoir foi en des vérités surnaturelles et de marcher constamment à la lumière de ces vérités; donc, les vérités de l'ordre naturel ne peuvent être l'unique aliment de son intelligence, ni lui être présentées indépendamment des vérités surnaturelles, auxquelles elle est subordonnée et se lie par les liens d'un indissoluble mariage; donc, enfin sa volonté, qui a pour terme le bien suprême et substantiellement divin, ne doit s'attacher à quelque bien particulier que s'il est surnaturel ou surnaturalisé.

Une autre vérité, hors de toute contestation et que l'expérience a confirmée tous les jours depuis près de sept mille ans, c'est qu'il est de la nature de l'homme d'être éduqué. Pour savoir, l'homme doit apprendre, c'est-à-dire, être enseigné; il ne sait que ce qu'on lui a appris ou ce qui découle de l'enseignement reçu. Il voit, il apprécie, il juge les choses, il aime, il hait, il se meut, il agit toujours conformément à cet enseignement qui, étant le flambeau qui l'éclaire, sa règle de foi, ne peut pas ne pas être sa règle de conduite. Donc l'enseignement fait l'homme; le nier serait nier l'évidence.

Si l'enseignement fait l'homme et si l'homme, comme nous l'avons vu, n'existe que pour adhérer à la vérité suprême par son intelligence, au souverain bien par sa volonté, il en résulte évidemment que l'unique but de l'enseignement doit être de le mettre en possession de cette vérité, terme de son intelligence, de lui montrer et de lui faire aimer ce bien, terme de sa volonté. Si l'enseignement ne fait pas cela, s'il fait autre chose que cela, s'il fait quelque chose de contraire à cela, il est mauvais, préjudiciable à l'individu et par suite à la société. Rien ne saurait être plus rigoureusement vrai.

Cette vérité parle si haut que tous la comprennent quand il est question des premières années de l'enfant. Aussi, l'éducation qu'il reçoit dans la famille est-elle exclusivement religieuse; sur les genoux de sa mère, il apprend les vérités fondamentales de la religion. Ce que la mère a commencé, le prêtre le développe et le perfectionne dans les instructions préparatoires à la première communion. Maintenant, si les premières instructions que reçoit l'enfant sont religieuses; si elles sont religieuses parce qu'il a été créé pour connaître Dieu, la vérité suprême, l'aimer comme souverain bien, le servir, et, par ce moyen, jouir de la béatitude éternelle, il est bien évident, clair comme le jour que, sa fin restant toujours la même, tout enseignement qu'il recevra dans la suite, devra nécessairement reposer sur ces instructions premières, en être le développement régulier et continu, le commentaire obligé.

Comme l'enseignement, reçu dans le premier âge, est indubitablement le plus fructueux et le plus désisif, et que cet en-

seignement se transmet en notable partie par l'intermédiaire de livres mis aux mains de l'enfant, il faut absolument admettre qu'il est nécessaire que ces livres, chacun selon son genre et d'après le mode qui lui est propre, lui redisent, en les développant et en les présentant sous leurs divers aspects, les vérités qu'il doit croire, lui remettent sous les yeux, en le lui faisant aimer chaque jour davantage, le bien qu'il doit pratiquer pour atteindre sa fin surnaturelle; qu'ils contiennent en un mot une doctrine en harmonie parfaite avec cette fin.

Les uns devront donc lui faire entendre la voix de Dieu qui nous instruit lui-même dans les divines Écritures; les autres, la voix de l'Église, de ses Pères et de ses docteurs commentant la parole de Dieu.

L'histoire lui rendra visibles les efforts que Dieu fait dans le temps pour sauver tous les hommes et conduire chacun d'eux à l'éternelle béatitude par le moyen de son Fils unique, immolé de toute éternité, et par l'intermédiaire de son Église; elle lui montrera, en lui racontant la vie admirable des héros du christianisme, comment pour se sanctifier et arriver à la pleine possession de Dieu, il doit mettre en pratique, dans la condition où il se trouve, les préceptes et les conseils de la religion révélée. Si parfois les livres, qu'il a entre les mains, insistent sur les erreurs qui ont eu cours parmi les hommes, ils ne réduiront jamais ces erreurs en un système séduisant, propre à pervertir l'esprit et par suite le cœur; mais ils ne les signaleront que pour prémunir contre elles et inspirer de l'horreur. S'ils transmettent la mémoire d'actions peu édifiantes, ce ne sera pas pour les faire admirer et aimer, pour alimenter le feu des passions coupables, mais pour se mettre en garde contre elles, les flétrir, en démontrer les suites funestes et apprendre à les éviter.

La littérature, de son côté, ne fera dans son ensemble que refléter le bon, le beau, le vrai surnaturels; elle ne sera que l'expression d'idées justes et saintes, de sentiments épurés par la grâce, de mœurs parfaitement chrétiennes. Non seulement il lui est défendu d'être au service du mal et de l'erreur, de leur servir d'organe harmonieux, de les revêtir de ses formes éblouissantes, de ses charmes enivrants, mais il ne lui est pas même permis de n'être que le simple reflet du bon, du beau, du vrai purement naturels, car dans l'ordre surnaturel tout doit porter le cachet du divin.

Les sciences, comme la littérature et l'histoire, doivent être profondément imprégnées de l'esprit chrétien, surnaturalisées en quelque manière. Les sciences viennent de Dieu et il en est le maître: *Deus scientiarum Dominus est*; elles ne peuvent donc être en contradiction avec les vérités de la foi, avec les préceptes de la morale, avec les décisions de l'Église. C'est Dieu qui les enseigne aux hommes, *Qui docet hominem scientiam*; or, comme Dieu n'enseigne les hommes qu'en vue de la fin dernière à laquelle ils sont destinés, il en résulte qu'il ne leur a donné les sciences qu'en leur imposant l'obligation de s'en servir, soit directement, soit indirectement, par rapport à la vie éternelle, *ad vitam eternam*.

Pour être tel que nous venons de dire, l'enseignement ne saurait évidemment être sous d'autre contrôle que celui de l'Église. Par là même, en effet, qu'elle a de droit divin mission d'élever ses enfants dans l'intégrité de la vraie foi, de conserver leurs mœurs pures, leur conduite irréprochable et sainte; par là même aussi, elle a strictement droit aux moyens d'atteindre ce but. Elle a donc droit à celui de ces moyens qui est le plus efficace entre tous, après l'enseignement purement religieux; elle a droit par conséquent de diriger les études, de les surveiller, d'indiquer, par l'entremise de ses ministres surtout, les livres à mettre aux mains de l'enfant, de choisir les maîtres qui doivent présider à son éducation. Elle a ce droit, rien ne

devant porter atteinte ou préjudice à l'enseignement qu'elle donne; elle seule a ce droit, puisqu'elle est seule dépositaire et gardienne inflexible du dogme et de la morale. Aussi Pie IX a-t-il, ces dernières années, fortement censuré le gouvernement autrichien qui s'est arrogé le pouvoir d'indiquer quels livres devraient être suivis dans les écoles, et de soumettre ces écoles à la visite d'inspecteurs nommés par lui.

De tout ce que nous venons d'établir, il résulte que tout livre qui n'envisage les choses, ne les apprécie, ne les juge qu'au simple point de vue de la pure nature, sans rapport aucun avec l'ordre surnaturel, fut-il d'ailleurs irréprochable, est par cela seul faux, très-dangereux, très-impropre à détourner l'homme de la fin dernière dans la plupart de ses actes, puisqu'il le pousse à agir d'une façon toute naturelle.

Il résulte encore de là que tout enseignement historique, littéraire, scientifique qui s'isole compétement, se met absolument en dehors de toute religion, comme fait l'enseignement combiné par le libéralisme moderne, est pernicieux et funeste; il égare l'homme et le plonge dans les ténèbres au lieu de l'éclairer et de le diriger.

Il résulte enfin de là que ceux qui travaillent à séculariser l'éducation, comme ils disent, c'est-à-dire qui veulent la soustraire à la direction, à la surveillance, à l'influence du clergé, font une œuvre abominable et impie, destructive de toute religion et de toute morale. S'insurgeant contre Dieu même et le taxant de folie, ils tentent d'anéantir l'ordre qu'il a miséricordieusement établi pour la glorification, la déification de l'homme.

La guerre franco-prussienne suggère à M. Armand Ravalet, collaborateur du journal *Le Monde de Paris*, les réflexions suivantes :

" Cette guerre s'est résolue comme un problème de mécanique, comme une équation d'algèbre. D'un côté des forces brutes dont il était aisé de calculer à l'avance l'effet et la portée, sans craindre un seul mécompte; de l'autre une force moindre, et de plus sujette à des déperditions de toute sorte. Malheureusement, la lutte recommencerait aujourd'hui qu'elle serait encore dans les mêmes conditions ou dans des conditions pires; car une des deux forces s'est encore figée par l'habitude, tandis que l'autre a été désorganisée par ses revers. La victoire ne sera possible que quand la nation française aura été coulée dans un nouveau moule; car celui qui lui donne aujourd'hui sa forme a été essayé, et il ne vaut rien.

" Ce n'est pas que dans le système prussien tout soit à prendre; il a fait un peuple fort, mais un peuple de force brute. Non-seulement ces gens-là marchent au pas, mais leur pouls même doit battre à la mesure; et ce qui est plus grave, leur conscience se règle sur celle de leur souverain. Ils font tout ce qu'on leur dit, et rien autre chose. Chez eux la spontanéité intérieure qui réfléchit, juge, hésite, s'arrête au moins devant le mal, est détruite. Ils ont la force, ils ont l'intelligence, ils ont la science; l'âme est morte.

" Or, entre le désordre absolu qui est notre état, et la servitude absolue qui est le leur, il y a quelque chose d'intermédiaire qui est la vie réglée. C'est à cela que nous devons tendre, et nous parviendrons plutôt à cette mesure qu'ils n'y pourront revenir."

Nous extrayons du même journal parisien les renseignements qui suivent, sur les infamies des italiens dans la capitale du monde chrétien, en date du 1er mars 1871 :

" La situation empire de jour en jour. Qui n'a pas vu de ses propres yeux les ignobles scènes du carnaval de cette année, ne saurait rendre compte de la dégradation morale des italiennesses. Et quand on pense que ces horribles parodies, en pleine rue, de ce qu'il y a de plus sacré au monde, s'exécutent

avec le secours des agents du Gouvernement! Parmi les acteurs se trouvent des employés de la police, et des agents de police en grande tenue précèdent et suivent ces cortèges pour les garantir contre l'explosion de l'indignation populaire. Un individu costumé comme le Pape et armé comme un apothicaire, est allé jusque sous les fenêtres du Vatican pour insulter l'auguste victime de la Révolution.

" Le prince héritier de la couronne de Sardaigne a reconstruit dans la Ripetta cette mascarade, et de son chapeau a salué le bouffon qui représentait le Pape! J'ai vu moi-même sur la place Trajane un char figurant une ambulance; sur un lit était couché un juif habillé en Pape. Un médecin avec cette inscription: "*Dotter Reazioni*," administrait des remèdes en bouteilles portant l'étiquette: *Autriche, France, Belgique*. Une immense pancarte sur le devant du char nous apprenait que c'était "*l'Hôpital des Incurables*," le "*Pouvoir temporel*."

" Au Colisée, Leurs Altesses Royales se sont donné le spectacle d'une illumination aux feux de Bengale. On leur avait dressé dans l'enclos sacré une estrade à l'endroit même de la croix qui représente Notre-Seigneur abreuvé de fiel. Le rapprochement avec le calice que les royaux époux ont versé au vicaire du Christ n'a échappé à personne.

" Les théâtres resteront ouvert tout le Carême.

" Le Capitole a été réjoui par la célébration du premier mariage civil.

" Le prince Humber scandalise même les protestants par son esprit anti-religieux. Dernièrement on lui présentait un ministre protestant américain: "Avez-vous à Rome un temple de votre confession, monsieur le ministre?" lui demanda le prince. — Non, monseigneur.

" — Eh bien, il faut en construire un, vous en avez le droit, nous avons proclamé ici la liberté des cultes, et moi qui vous parle, j'ai le droit de me faire juif."

" — Votre Altesse me permettra de lui faire observer que, dans les circonstances présentes, la construction d'un temple protestant à Rome ne pourrait être considérée que comme une œuvre anti-religieuse et impie, et j'aime à espérer que peu de protestants s'y associeront."

Le recensement

Si nous n'avons pas parlé plus tôt du recensement de 1871, qui va commencer le 3 Avril prochain, par toute la Puissance du Canada, ce n'est certes point par indifférence. Mais nous pensions que nos remarques auraient plus d'utilité à la veille même de ce travail si important pour tout pays, mais surtout pour un pays comme le nôtre, jeune encore et qui n'a besoin que d'être connu. Nous nous croyons obligé maintenant d'en entretenir nos lecteurs, surtout dans l'intérêt de ceux qui ne voient point d'autres journaux.

D'abord, parlons de l'importance du recensement. La Province de Québec a intérêt, au-dessus de toutes les autres, à ce que ce recensement lui rende pleine et entière justice. Pour cela que faut-il? Il faut que tous ses habitants comprennent qu'il y va de leurs plus chers intérêts d'avoir un recensement bien fait, correct et représentant parfaitement l'état véritable de la Province. Nous trouvons, à ce sujet, d'excellentes remarques dans un article publié il y a quelque temps au *Courrier de St. Hyacinthe*. Nous en extrayons ce qui suit :

" Le recensement ne comprendra pas seulement le chiffre de la population, mais contiendra de plus une estimation de la propriété mobilière et immobilière de chaque individu; le nom de chaque propriétaire sera pris ainsi que le nombre de ses enfants avec leur âge et leur sexe. Ici nous devons rappeler les raisons que nous avons déjà données pour encourager chacun à ne rien dissimuler sur le sujet; par l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, il est prouvé qu'après ce recensement, qui doit avoir lieu cette année (1871), la province de Québec servira de base aux

412

autres provinces confédérées pour limiter le nombre de leurs représentants à la chambre des communes; c'est-à-dire que chacune des autres provinces aura droit d'avoir autant de membres que leur territoire contiendra de nombre d'âmes représentées en chambre par nos soixante et cinq membres, dont le nombre ne pourra pas être augmenté.

Nous devons donc faire connaître exactement le chiffre total de notre population, afin de faire connaître précisément le nombre d'âmes représentées par chacun de nos membres à la chambre des communes, et afin que les autres provinces ne puissent augmenter le nombre de leurs représentants sans posséder réellement le nombre d'âmes voulues pour jouir de cet avantage.

Nous savons bien que les autres provinces vont tenter de se faire une population très nombreuse, afin de se donner le bénéfice d'une augmentation de représentants à la chambre des communes; c'est donc à nous à les empêcher de jouir de cet avantage dans les limites de nos ressources et de nos capacités, en ne sachant rien de la vérité et en faisant connaître exactement le chiffre total de notre population, et en donnant aux énumérateurs les enseignements qui seront demandés.

Il y va aussi de notre orgueil national de faire connaître exactement le chiffre de notre population; car une augmentation dans le nombre ne pourra qu'être nous faire gagner en importance.

On voit aussi par l'exposé ci-haut que les travaux du recensement sont destinés à faire connaître toutes les richesses et les ressources de notre pays; non-seulement le nombre total de notre population sera connu, mais les différents âges seront aussi connus, et le nombre particulier de chaque sexe; le recensement comprendra en outre le nombre de ceux qui sont ou ne sont pas mariés. (Il ne paraît pas cependant que les énumérateurs soient appelés à constater parmi ceux qui ne sont pas mariés combien devraient l'être et désireraient l'être). La profession religieuse de chacun sera aussi distinguée et tous les renseignements qui pourraient jeter quelque lumière sur la question seront exigés. Ce recensement est appelé à faire précisément l'histoire actuelle du pays en faisant connaître sa population, ses religions, ses moyens, ses ressources et ses produits. Le revenu actuel de chaque terre sera calculé ainsi que les revenus et les produits des pêcheries, des forêts, des mines, des arts mécaniques, des manufactures, du commerce et des autres industries.

Les travaux de tous les commissaires recenseurs et des énumérateurs réunis, compilés, publiés, formeront un volume où chaque citoyen pourra puiser des renseignements de tous genres sur son pays. Toutes les paroisses de la province y seront nommées avec les établissements publics et même de nature privée quelquefois. La population de chaque campagne, chaque village et chaque ville, se trouvera à la portée de chacun qui désirera le savoir. Les établissements manufacturiers grands et petits seront connus avec leur genre d'opérations, leurs ressources jusqu'à un certain point. En un mot, tous les renseignements que nous pouvons désirer pouvoir donner à l'étranger sur notre compte seront compris dans le travail des commissaires recenseurs et des énumérateurs.

Il est donc important que chaque commissaire recenseur comprenne bien la tâche qui lui est imposée par cette charge, et que chaque énumérateur comprenne bien l'étendue des fonctions qui lui seront assignées, et la portée et la valeur des renseignements qu'il devra donner sur son pays par son rapport.

Ce recensement ne doit pas être considéré par les énumérateurs comme un travail aisé, rapide et n'ayant presque aucun but pratique. Il faut au contraire que chaque énumérateur comprenne le rôle qu'il joue à cette occasion; il faut qu'il comprenne sa tâche comme étant appelée à donner sur son pays les renseignements qui sont nécessaires pour le bien faire connaître à chaque citoyen et à l'étranger. Tous les pays du monde font le recensement à certaines époques, et l'importance que l'on attache de plus en plus à cette opération doit nous faire comprendre qu'il y va quelquefois de notre intérêt, et de notre orgueil national de faire connaître exactement notre position sous le rapport de notre population, de notre richesse, de nos ressources et des moyens de subsistance que nous pouvons offrir à l'émigration étrangère, et sous le rapport des ressources naturelles que la Providence a mise à la disposition du capitaliste qui désirerait tenter la fortune dans notre pays.

Plus nous faisons connaître notre pays, plus nous y attirerons et

la population immigrée et la population étrangère, car notre Canada possède des ressources qui n'ont besoin que d'être connues pour être appréciées. Ne cachons rien, de nos moyens et quand nous aurons fait connaître nos ressources naturelles, la richesse de notre sol et la valeur de nos forêts et de nos mines avec les lois protectrices de notre industrie, en autant que nous le permet notre état actuel, nous pourrions espérer dans l'avenir.

Non, nous sommes plus qu'un village, nous sommes plus qu'une ville, nous sommes même plus qu'une colonie; nous sommes une nation appelée à jouer un rôle parmi les autres nations du monde. Si nous faisons bien connaître notre position sous tous les rapports pour ceux qui tiennent à rester colonie sous la protection de la Grande-Bretagne, ils renonceront les liens qui doivent nous y unir en faisant mieux connaître à cette mère-patrie l'état du pays qui veut lui être soumis; et pour ceux qui aspirent à l'indépendance, c'est encore en faisant généralement mieux connaître le pays avec toutes ses ressources et richesses qu'ils pourront convaincre les autres que nous possédons ce qui faut à un état libre et indépendant pour se soutenir et pour pouvoir espérer une longue vie sous une autre forme de gouvernement; et s'il en était qui désirerait sincèrement l'annexion avec les États-Unis, nous dirions aussi; faites-les mieux connaître par les opérations de ce recensement votre population, vos moyens de subsistance, le nombre de vos institutions financières, commerciales ou agricoles; donnez rapidement et publiquement sur votre pays tous les renseignements qu'un acheteur peut désirer avoir de l'effet qu'il se propose d'acheter, et alors encore vous excitez davantage le goût et l'appétit de ceux qui désireraient vous voir faire partie de la grande république voisine.

Sous quelque point donc qu'on envisage la question de recensement, ce doit être pour nous une question vitale, une question importante et à laquelle pour le moment nous devons attacher toute notre attention.

Nous avons une recommandation toute particulière à faire à nos compatriotes des Cantons de l'Est. Dans cette partie du pays, la plupart des Officiers du Recensement ne sachant pas le français, il importe que nos compatriotes canadiens-français s'efforcent de bien faire écrire leurs noms, autant que possible en bon français, et de voir à ce que les entrées de toutes sortes ne se fassent point à peu près. Dans la plupart des familles, il y a quelqu'un sachant lire et écrire. Que celui-là ou celle-là s'occupe des tableaux ou feuilles volantes distribuées d'avance, et y inscrive les réponses reçues. De la sorte, on facilitera l'ouvrage des énumérateurs, on fera une épargne de temps et l'on sera plus certain de fournir des renseignements corrects.

Nous espérons que nos compatriotes vont se mettre à la hauteur de leur position au sujet de ce recensement, et que plus tard on n'aura plus raison de leur dire qu'ils ne comprennent pas aussi bien leurs intérêts que ceux d'origine étrangère. Pour cela, ils n'ont qu'à répondre la vérité, toute la vérité et rien autre chose que la vérité! — Pionnier de Sherbrooke.

Ce qu'on nous fait boire

Il est juste que les cultivateurs sachent de quelle espèce est l'article qu'ils absorbent, soit comme remède ou autrement, bien souvent sans nécessité, sous les noms d'eau-de-vie (brandy), gin, vins et d'autres encore. Que ceux qui ne sont point au fait de la chose prennent donc leçon de la fabrique même d'où les liqueurs sortent. Prenons d'abord le gin. Il n'en est importé en ce pays qu'une très-minime quantité de "pur Hollande." Ce que nous en consommons est en très-forte proportion un article sophistiqué. Le "gin" qui nous vient en fluxons est, pour la plus grande partie, manufacturé à Montréal; il est aussi fabriqué à Toronto et trans-vidé de la même manière. L'alcool et le whisky ordinaire forment la base. L'alcool est employé seulement comme dissolvant à l'égard de l'extrait de genièvre qui donne au breuvage la saveur du gin.

L'alun et les graines du paradis comptent aussi parmi les ingrédients employés à la falsification du gin ou à la fabrication de la liqueur adulterée que l'on débite sous ce nom. La force de l'alcool qui sert à la dissolution de l'huile de genièvre est réduite au moyen du whisky ordinaire. Quand on entend produire un article "de qualité supérieure" on ajoute peut-être un douzième

de la liqueur pure à ce mélange. Dix gallons d'alcool avec 90 gallons de whi-ky commun donneraient 100 gallons de "gin." L'alcool coûte rarement plus de 5s. le gallon, bien que présentement il se vende à peu près 7s. Le whi-ky commun se vend en général de 2s. à 3s. le gallon. Il vaut aujourd'hui davantage. Les drogues qui servent à l'adulteration ou à la production de cette liqueur appelée gin en ce pays, se composent de vils ingrédients dont le coût ne dépasse pas 3s. le gallon.

La fraude qui s'opère dans la fabrication de l'eau-de-vie est, s'il y a possibilité, plus criminelle encore. L'alcool et le whi-ky commun jouent aussi des rôles importants dans la falsification ordinaire de cette liqueur. Dans le fait, ces substances composent pour l'essentiel ce liquide empoisonnant trop souvent offert sous le nom d'eau-de-vie. De même que pour le gin falsifié, on donne quelquefois aussi pour l'eau-de-vie une portion infiniment petite de liqueur pure. Les teintures de kino et de catéchu et autres colorants sont mis en usage.

Les vins sont également contrefaits et adultérés. Dans ces procédés frauduleux, tolérés trop longtemps par l'effet de l'apathie législative, au détriment de la santé publique, on ne fait usage que d'une petite quantité de vin que l'on imite. Le whi-ky commun du Canada entre pour beaucoup dans la fabrication de ce qui passe communément pour être du "vin de Poite." Le bois de campêche est mis à contribution, non comme on le suppose généralement, pour colorer, mais à raison de ses propriétés astringentes, lesquelles sont tellement énergiques, qu'on l'emploie fréquemment en médecine contre la diarrhée et la dysenterie à l'état chronique. Le sucre de plomb, qui est un poison, est aussi employé pour piquer le goût. On ajoute à cela du sirop et du sucre brûlé, et parfois l'on mêle au vin du bouf putréfié. Le bois rouge de santal, qui est dépourvu de propriétés médicinales, sert à la coloration. Le vin de sherry se compose d'une très-faible quantité du vrai liquide, de whi-ky, ou d'alcool et d'eau, avec du sucre brûlé et du catéchu.

L'ale et la bière subissent ici peu d'altérations, simplement parce que la falsification n'en vaudrait pas la peine.

Le champagne que l'on vend est fait, pour la plus grande proportion que l'on en débite, au moyen du cidre des États-Unis.—
Courrier de Sorel.

Conseils aux cultivateurs français sur les malheurs présents

L'extrait suivant du *Sud-Est*, fera voir à nos lecteurs la position dans laquelle se trouve les cultivateurs français, et les moyens énergiques suggérés afin de rétablir le bien-être dans les campagnes qui en ont subi de si cruels ravages.

On lit dans le *Moniteur des Communes* arrivé à Tours par ballon :

Quand la guerre sera finie, nous ne serons pas au bout de nos peines, et plus cette guerre durera, plus il y aura de ravages, et plus nos peines seront lourdes.

Dans les contrées où la culture est possible, ne la négligeons pas; car partout où les Prussiens ont passé ou passeront, il ne restera rien, mais absolument rien, surtout en bêtes de labour: chevaux et bœufs ont été pris ou le seront.

La terre n'y produira pas de quoi nourrir son monde; les étables vides ne se rempliront pas de si tôt, car les bêtes seront hors de prix, et personne n'aura l'argent nécessaire pour en acheter en suffisante quantité.

L'étranger nous aidera un peu, soit, mais l'étranger ne fait pas crédit, nous saurons ce que ses denrées et ses animaux coûteront.

La traversée de 1871 sera dure à nos points s'en faire une idée. Il nous en coûtera d'avoir voulu un maître, et dans cinquante ans nos petits enfants ne se montreront pas fiers de leurs grands-pères.

Allons, allons, pauvres diables que nous sommes, tous à peu près ruinés, recouons nos apathies et nos peurs; saisissons notre cœur à deux mains, surmontons la terre, et essayons de lui faire rendre le double et le triple de ce qu'elle nous rend en temps ordinaire; que les vieux s'y mettent, les femmes aussi, les enfants de même; que les champs deviennent des jardins.

C'est le cas ou ce ne sera jamais de recourir aux grands moyens. Bouleversons les friches, remplaçons les bras par la vapeur

et les machines, ne souffrons pas que les riches sols se reposent et continuent à ne rien produire.

Ordonnons aux sociétés d'agriculture et aux comices de faire leur devoir activement et rapidement. S'ils viennent à manquer de bon vouloir, d'énergie et de puissance, qu'ils disparaissent et que les cultivateurs s'associent entre eux et prennent leur place.

Pas un pouce de terre cultivable ne doit rester improductif; coûte que coûte, il faut remuer le sol, le préparer en hiver pour le printemps, l'écobuer, le chanter comme il convient, selon la nature, selon les usages, selon les principes!

Quand la terre sera prête, nous y mettrons ce que nous pouvons y mettre, des graines d'automne ou des graines de printemps. Mais, pour Dieu! hâtons-nous.

Pas de famine et le moins de disette possible; pendant les veilles, aussitôt que nous le pourrons, quand on le voudra, organisons des réunions, des clubs agricoles chez ceux-ci et chez ceux-là, et une fois réunis, causons sérieusement de nos affaires, échangeons nos avis, demandons-nous de quoi l'on vivra.

Vous verrez que de bonnes idées sortiront de là.

Les temps sont difficiles, la situation ne ressemble à aucune autre, ni dans le présent, ni dans le passé; il n'y a donc aucun motif pour s'en tenir absolument aux vieux usages, aux vieilles habitudes.

Nous avons besoin de moyens nouveaux qui soient à la hauteur des difficultés nouvelles.

Accordons aux légumes une plus large place que de coutume. Accouttez les vrais cultivateurs, les intelligents de profession, les habiles les forts!

Eveillez ceux qui dorment, donnez la décision à ceux qui hésitent, et des conseils à ceux qui en ont besoin.

La situation est grave; notre salut est dans l'agriculture, ne la perdons pas de vue un seul instant.

Préparation des grains de semences

Dans un mois tout au plus, les grands travaux de la saison vont commencer; le cultivateur sera appelé à confier à la terre ses grains de semence. Ce sera donc le temps de l'activité et de la fatigue, mais aussi ce sera le commencement des espérances. Ces espérances seront plus ou moins fondées suivant que le cultivateur aura apporté plus ou moins de soins dans les travaux préparatoires des semences.

Par travaux préparatoires des semences, nous entendons les labours, hersages, nettoiyages et chaulages.

Des labours et des hersages nous nous contenterons de dire que ces opérations doivent être bien exécutées. Une terre bien labourée et bien hersée, bien ameublée enfin, donne toujours une meilleure récolte qu'une autre de même qualité mal préparée. C'est surtout au sujet de ces travaux que nous devons dire: peu mais bien. En effet, si l'on prend beaucoup de temps pour la bonne préparation du sol, on ne pourra en façonner une aussi grande étendue; mais sur la terre bien préparée la récolte sera d'un quart ou d'un tiers plus considérable et il y aura compensation; c'est-à-dire que l'on récoltera sur une étendue moindre ce que l'on aurait obtenu sur une étendue plus grande mal labourée et mal hersée. Il y aura même économie, puisque la quantité de semence employée sera plus faible.

Le nettoiyage des grains doit être aussi parfait que possible. Nous connaissons nombre de cultivateurs qui prennent la peine de trier leurs grains de semence et surtout leur blé à la main. Cette opération est longue et ennuyeuse et cependant elle est tellement avantageuse que nous n'hésitons à la recommander à tous les agriculteurs soigneux en attendant que quelque procédé plus parfait vienne rendre le travail plus facile. Dans le triage, on aura soin d'enlever tous les grains mal nourris, mal conformés et et ridés et de ne conserver que les grains pleins et luisants.

Le chaulage est une opération que l'on ne devrait jamais omettre dans la préparation des graines de semence. Les céréales et surtout le blé ont particulièrement besoin de cette manipulation. Leurs ennemis sont nombreux et voraces. Ce sont les rongeurs tels que mulots et autres, les insectes, et les champignons parasites.

Un bon chaulage éloigne ses ennemis et le plus souvent les détruit; les œufs d'insectes par exemple, la poussière du charbon, et de la orate (laquelle poussière peut être regardée comme les semences de ces champignons) sont tous détruits par les chaulages. Ce dernier a en outre l'avantage de hâter la germination des grains et de rendre leur croissance plus vigoureuse.

Le chaulage se pratique de différentes manières, nous allons donner aujourd'hui les deux modes les plus généralement employés.

1^{er} mode.— Prenez 16 livres de sel de Glauber (sel à purger) faites-le dissoudre dans 25 gallons d'eau ou 8 livres dans 25 pots; puis une certaine quantité de chaux vive que vous ferez fleurir par l'addition d'un peu d'eau. Versez 2 minots de blé sur le plancher d'une battrie et pendant qu'un homme remue le grain à la pelle, saupérez le blé avec environ 3 pots de la dissolution. Le grain est alors suffisamment humecté. On termine l'opération sans perdre un seul instant en répandant sur le grain 4 livres de chaux en poudre pendant que l'ouvrier continue à remuer avec la pelle. Les semences chaulées peuvent être semées immédiatement.

Il suffit de quelques minutes pour terminer l'opération, après quoi on recommence sur 2 autres minots.

2^d mode.— Faites dissoudre 1½ once de sulfate de cuivre ou couperose bleue dans 3 pintes d'eau. Mettez la dissolution dans une cuve; jetez-y deux minots de grain et ajoutez assez d'eau pour que ce dernier soit recouvert d'environ deux pouces de liquide. Laissez tremper douze heures, retirez, laissez égoutter, plongez-le dans l'eau puis laissez égoutter ou asséchez-le avec de la chaux comme dans le premier mode.

On ne doit pas employer plus de 1½ once de sulfate de cuivre par deux minots, autrement le grain pourrait perdre sa faculté germinative.

Nous employons ce mode depuis 5 à 6 ans et il n'en est résulté aucun accident.

Remède contre la gangrène, et qui arrête la carie des dents

Une dame de Bordeaux écrit à la *Gironde* :

Ayant entendu dire que la gangrène sévissait dans certaines ambulances, permettez moi d'user de la publicité de votre journal pour porter à la connaissance de tous ceux qui soignent nos chers blessés, un moyen aussi simple que certain de combattre ce terrible fléau. Je le tiens de mon père, qui l'avait expérimenté sur lui-même.

Vers la fin de la guerre d'Espagne, mon père, sous-lieutenant au 21^e chasseurs, avait reçu un coup de balonnette dans le genou. Transporté à l'hôpital de Barcelone, la gangrène ne tarda pas à se mettre dans la plaie, et le chirurgien déclara que l'amputation était urgente. Il s'y refusa, préférant, dit-il, s'en aller dans l'autre monde sur ses deux jambes plutôt que de rester boiteux dans celui-ci. Le chirurgien le laissa, lui affirmant que le lendemain il aurait « passé l'arme à gauche. »

Après la visite, la sœur de service auprès de mon père lui offrit de lui conserver la jambe s'il avait l'énergie de supporter un pansement douloureux. Elle revint avec une forte provision de citron, lava soigneusement la plaie, en exprimant du jus à l'intérieur, de manière à ce que tous les parois en fussent imbibées jusqu'à l'os qui se cariait extérieurement, et en faisant couler abondamment, non-seulement sur les chairs noires, mais en débordant tout autour pour préserver celles qui n'étaient pas encore envahies. Elle péla ensuite plusieurs citrons dont elle appliqua des rouelles fines, en guise de cataplasmes, sur toutes les parties lavées, posés sur le tout une compresse imbibée de jus, et banda. Ce pansement fut renouvelé tous les trois ou quatre heures tant qu'il y eut vestige de gangrène.

Le troisième jour, la plaie reprenait les teintes rouges de la chair vive. Le noir avait disparu, et l'os de la rotule était nettoyé, à la grande surprise du chirurgien auquel la religieuse avait interdit à son malade de dire le moyen employé par elle, soit qu'elle se méfiât de l'antipathie systématique de certains docteurs pour tout ce qui n'émane pas d'eux, soit que, Espagnole, elle ne voulût pas étendre à d'autres qu'à lui, dont la grande jeunesse avait provoqué son intérêt, un moyen de guérison qui pouvait, en peu

de temps, rendre ses ennemis à sa patrie.

Un mois après, mon père a repris son service, et non-seulement il ne boitait pas, mais il n'éprouva jamais de cette blessure les douleurs que le changement de temps éveillait chez les autres.

Le jus de citron pourrait aussi être employé efficacement pour arrêter la carie dans les os, puisque un peu de ce jus imbibé de jus, placée dans la cavité d'une mauvaise dent et renouvelée plusieurs fois par jour, l'enlève complètement.

Chaque fois qu'on retire la onate pour la changer, elle est noire et infecte, puis peu à peu la mauvaise odeur disparaît. L'intérieur de la dent prend une teinte claire, le morceau extérieur tombe, et la gencive se referme. Voilà trente ans que j'ai cautérisé quatre gros dents de cette façon, et jamais je ne m'en suis ressentie. Ce moyen a été employé avec le même succès par plusieurs personnes de ma connaissance, entre autres M. le docteur Mauné père, de Pau.

Je serais heureuse si cette communication pouvait éviter l'amputation à quelques-uns de nos pauvres blessés.

P.-S. Pendant le cours du traitement, il est très-utile de boire de la limonade de citron. — *Sud-Est.*

Maladie des poules

Nous recueillerons toujours les conseils que nous trouverons sur les maladies des animaux de basse-cour. Il est à regretter que dans la notice ci-après on ne caractérise pas la maladie dont il s'agit; mais comme l'ordonnance de boisson ferrée est bonne dans la plupart des cas, nous publions.

Plusieurs de nos abonnés de divers départements nous ont consultés sur les moyens de préserver les oiseaux de basse-cour d'une affection épizootique qui sévit en ce moment sur les poules et qui cause parmi elles une grande mortalité. Voici le régime qu'il est avec succès dans plusieurs cantons de Seine-et-Marne, où l'on élève beaucoup de volailles. Faites tremper dans du vin rouge ou blanc (le vin blanc est généralement préféré) une poignée de criblure de froment ou de seigle. Le matin, à l'ouverture du poulailler, distribuez ce grain aux volailles, en raison d'une cuillerée par tête; renouvelez cette distribution deux fois par semaine. D'autre part, les jours où les volailles ne reçoivent pas de grain trempé dans le vin, donnez-leur une petite ration de pâte faite de son et de patates cuites et écrasées, le tout fortement salé. Mettez en tout temps à la disposition des volailles de l'eau très-propre dans laquelle resteront constamment trempés des clous neufs, afin qu'un peu de rouille se mêle à la boisson habituelle des volailles. Celles-ci, sous l'influence de ce régime, seront dans les meilleures conditions possibles pour échapper aux atteintes de la maladie.

On répond par la même occasion à d'autres abonnés qui nous ont demandé s'il existe un moyen sûr de faire perdre à certaines poules, d'ailleurs bonnes pondeuses et estimables mères de famille, la déplorable habitude de manger les œufs. Ce moyen existe assurément; il est même d'un emploi des plus faciles. Disons d'abord pour quelle raison il y a des poules qui mangent leurs œufs. Ce n'est ni par gastronomie, ni par une horreur dénaturée de la paternité; c'est tout simplement parce que leur instinct les avertit que, dans les aliments mis à leur disposition, il n'y a pas assez de chaux pour former la coquille de leurs œufs. Lorsqu'elles reçoivent une dose suffisante de grain dont la farine contient de la chaux en quantité plus que suffisante, elles ne s'avivent pas de manger leurs œufs. En pareil cas, commencez à donner à ces poules des coquilles d'œufs finement broyées, mêlées à des patates écrasées avec un peu de son. Ayez soin ensuite, dès qu'elles auront cessé de manger leurs œufs, de leur donner tous les jours un peu d'orge ou d'avoine; elles ne retomberont plus dans leur habitude coupable. — *Mercuriale des halles.*

Colonisation dans les Cantons de l'Est

Nous accusons réception d'une nouvelle brochure sur la colonisation. Elle est destinée à faire connaître toute l'importance qu'il y a pour les colons d'aller s'établir dans les Cantons de l'Est. La rédaction a été faite par le digne apôtre de la colonisation, M. l'abbé Chartier. Cette publication est bien propre à attirer l'émigration vers cette partie importante de notre pays. Nous en

conseillons la lecture à ceux qui désirent s'établir sur de nouvelles terres.

Le Gouvernement local de Québec en a confié l'impression au dévoué propriétaire du *Journal d'Agriculture* de St. Hyacinthe. C'est une légère compensation faite au propriétaire de ce journal d'agriculture qui a demandé, à plusieurs reprises, l'appui du Conseil agricole, mais toujours sans succès. Si le Gouvernement local se décide à publier une troisième brochure, bien sûr qu'il la fera imprimer au bureau de la *Gazette des Campagnes*.

Couvent de Ste. Anne

Depuis quelque temps, les paroissiens de Ste. Anne de la Pocatière rivalisent de zèle pour aider à la construction d'un nouveau couvent qui, nous en sommes sûr, sera un ornement de plus pour cette paroisse. Rien n'est plus propre à attirer les bénédictions du Ciel que l'établissement de ces maisons d'éducation dans nos campagnes. Les paroissiens de Sainte-Anne l'ont bien compris; ils suivent en cela le noble exemple de leurs aïeux qui ont contribué à l'érection d'un Collège qui fait aujourd'hui la gloire de la religion et du pays.

Le bois nécessaire à la construction de ce couvent, a été en grande partie fourni par les paroissiens de Ste. Anne. Craignant que les chemins d'hiver manquaient, M. le curé Paradis leur a permis d'en faire le charroyage le dimanche après les offices; depuis 4 à 5 dimanches consécutifs, pas moins de 75 à 80 voitures prenaient le chemin des bois à chaque fois.

Les Dames que cette institution intéresse plus particulièrement, ne restent pas étrangères à cette belle œuvre; plusieurs de ces dames ont déjà fait appel à leurs amies de Québec et de nos campagnes, pour la confection d'objets de luxe et de fantaisie. Nous ne serions pas surpris si nous avions à annoncer un bazar pour le milieu de l'été, dans le but d'aider à la construction de ce couvent.

Petite chronique

— Le Gouvernement de la Puissance donnera gratis 160 acres de terre à tout émigrant dans Manitoba, et 320 acres à tout voyageur de l'expédition se fixant dans la Province. Il offre de plus de transporter les émigrants de Toronto à Fort Garry, pour \$30 par individu.

— **Abolition du postage sur les journaux d'agriculture** — Dans la Chambre des Communes, le 27 courant, M. Gendron a demandé si le Gouvernement a l'intention d'abolir les droits postaux sur les journaux agricoles publiés dans la Puissance, dans le but d'encourager leur circulation et de favoriser les progrès de l'agriculture. L'hon. M. Langevin a répondu que ce n'était pas l'intention du Gouvernement d'abolir le postage sur les journaux d'agriculture.

On comprendra facilement que malgré le désir qu'ont nos ministres de favoriser l'agriculture, par tous les moyens possibles, ils sont incapables d'abolir les frais de postage sur six journaux agricoles publiés dans toute la Puissance, étant obligé de faire des déboursés considérables pour l'acquisition de nouveaux territoires, sans compter ce qu'il faudra dépenser pour la construction de chemins de fer allant à ces endroits. Espérons que ces acquisitions fabuleuses auront pour effet plus tard d'augmenter le Trésor de la Puissance, ce qui permettra alors à ses ministres de faire quelque chose de plus pour l'agriculture. Quelques impatients voudraient peut-être savoir combien il faudrait d'années pour en arriver là. Prenez patience, cultivateurs, toutes ces choses vous seront clairement expliquées aux prochaines élections.

— Il y a 100 manufactures de tabac dans la Puissance, qui contribuent pour \$781 283 au revenu. Environ 7,000,000 de livres ont été manufacturées pendant l'année 1870.

— Si l'on en croit une rumeur, les élections générales pour l'Assemblée législative de Québec au lieu prochainement et les brevets seraient sur le point d'être émis.

— La Société Agricole du comté de Rouville a voté \$200 pour les cultivateurs français que la guerre a ruinés.

— Des nouvelles du Nord-Ouest nous apprennent que, le 4 mars, anniversaire de la mort de Scott, les soldats du bataillon d'Ontario avaient résolu de faire brûler l'église de l'évêché. Heureusement l'attitude de la population leur en imposa. — *Courrier du Canada*.

RECETTES

Moyen pour reconnaître le mélange des graines de trèfle nouvelles avec les vieilles.

On sait qu'en vieillissant, la graine de trèfle prend une couleur fourcée, elle devient terne et perd le luisant qui la caractérise. Pour raviver la couleur de cette vieille graine, les commerçants de mauvaise foi, et ils sont malheureusement trop nombreux, en mettent 30 à 40 livres dans un long sac légèrement huilé à l'intérieur et l'agitent fortement; ils recommencent au besoin cette opération plusieurs fois, et le déposent alors dans une chambre quelconque. La graine, dans cette situation, ne tarde pas à changer d'aspect; puis ils la mélangent avec de la graine nouvelle dans des proportions d'un cinquième à un vingtième.

Voici un moyen pour reconnaître facilement cette fraude: on enveloppe la main d'une feuille de papier brouillard, dit papier Joseph, on introduit alors la main ainsi recouverte dans la graine suspecte, en ayant soin de remuer légèrement. On ouvre ensuite la feuille de papier, on la place dans la direction du soleil, et les taches d'huile qu'on y découvre démontrent clairement l'existence de la fraude.

Il arrive aussi quelquefois qu'on ajoute du sable à la graine de trèfle; pour reconnaître cette fraude, il suffit d'examiner ce mélange avec beaucoup d'attention.

Moyen pour préserver de la gelée blanche les melons plantés sous cloches.

Lorsque les cloches sous lesquelles se trouvent les jeunes plantes de melons sont couvertes de gelée blanche, il faut, avant le lever du soleil, remplir d'eau des arrosoirs garnis de leur pomme, et verser de l'eau sur chaque cloche, sans la déranger, de façon à produire une pluie fine et aérée; on continue cette opération jusqu'à ce que le verre ait repris sa transparence; alors tout danger aura disparu, et le jeune melon ne craindra plus les rayons du soleil.

Solution insecticide

La solution suivante fait, assure-t-on, périr immédiatement les pucerons, les punaises, les fourmis, les vers qui attaquent les bois, etc. On prend une pinte d'eau, une cuillère à café de quassia en poudre, et une once de gros savon; on mêle et on fait bouillir le tout pendant cinq minutes; il suffit d'humecter de cette solution, avec une éponge, les endroits infestés de ces sortes d'insectes pour obtenir aussitôt l'effet désiré.



DISTRICT DE KAMOURASKA.

Une session de la Cour du Banc de la Reine ayant juridiction criminelle pour le District de Kamouraska, sera tenue au Palais de Justice de Saint-Louis de Kamouraska, le CINQUIÈME jour d'AVRIL prochain, à DIX heures A. M.

Je donne par conséquent avis à tous ceux qui veulent agir contre des prisonniers détenus dans la prison commune de ce district, qu'ils soient alors et là présents pour agir ainsi contre eux en autant qu'il sera juste; et je donne également avis à tous Juges de Paix, Curateurs, Connétables et Officiers de la Paix, dans et pour le district susdit, qu'ils apparaissent personnellement avec leurs rôles, indictments et autres documents, pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

V. TACHÉ,

Shérif.

Bureau du Shérif: — St. Louis de Kamouraska, 9 mars 1871.

UN HABILE OUVRIER DEVENU GRAND EVEQUE

Eloi naquit à Limoges et fut élevé par des parents " qui comptaient une longue suite de chrétiens parmi leurs aïeux. " Il se distingua de bonne heure par un piété ardente et aussi par une grande adresse dans toute espèce d'ouvrages manuels. Son père, voulant utiliser cette qualité précocée, le confia à un orfèvre de Limoges, nommé Abbon, chez lequel l'enfant apprit les éléments de son art.

Peu d'années suffirent pour faire d'Eloi un ouvrier de premier ordre.

Un jour, le roi Clotaire eut l'idée de commander un fauteuil tout en or, et digne de sa royale majesté. Mais on eut beau chercher, on ne trouva personne capable d'entreprendre un travail aussi difficile.

Cependant, le trésorier du roi se rappela qu'il connaissait à Limoges un excellent ouvrier : c'était précisément le jeune Eloi. Il alla le trouver et lui demanda s'il se sentait de force à faire ce que désirait le roi.

Le trésorier put se convaincre bientôt qu'Eloi était un artiste de grand talent et qu'il pourrait facilement exécuter l'œuvre commandée. Clotaire apprit cette nouvelle avec un grand plaisir ; il y avait donc, dans ses Etats, un homme que la difficulté d'une telle entreprise n'effrayait pas !

Plein de joie, — les rois de cette époque avaient des bonheurs à peu de frais, — il fit rassembler tout ce qu'il avait d'or et le mit à la disposition d'Eloi pour la confection d'un fauteuil ; mais, chose incroyable, avec la matière qui ne devait servir qu'à un seul, l'orfèvre en fit deux !

Dès que le travail d'Eloi fut achevé, il le porta au palais. Ces fauteuils étaient des chefs-d'œuvre de grâce et d'élégance. Aussi l'artiste en espérait-il un grand succès. Il ne présenta d'abord que l'un des deux et cacha l'autre.

Le roi témoigna beaucoup d'admiration pour ce magnifique travail ; il ne cessait de le vanter et ne pouvait en détacher les yeux. Il combla d'éloges le brillant artiste qui reçut une récompense digne de son talent.

Mais quel fut l'étonnement du prince quand on lui apporta le second fauteuil !

— Je n'ai rien voulu perdre, dit modestement Eloi ; et, de l'or qui m'est resté, j'ai fait ce siège.

Clotaire, rempli d'étonnement, demanda comment l'ouvrier, avec la matière d'un seul ouvrage, avait pu en faire deux.

Eloi répondit, avec l'esprit et l'intelligence dont il était si bien doué, à toutes les questions du roi qui ne put s'empêcher de dire : " On peut juger, par cette action, de la confiance que vous mériteriez en choses plus importantes. "

Ce fut le commencement de la fortune de saint Eloi. Le prince conçut pour lui la plus grande estime et le combla d'honneurs et de dignités. Malgré sa haute position, l'heureux homme ne renouça point aux travaux de son premier métier et son habileté n'eut pas de rivale.

C'est ainsi qu'Eloi se fit connaître à la cour des rois Francs et fut nommé évêque de Noyon, sur les instances du roi Dagobert.

R. DU GRANDPRE?

LA CORRECTION MATERNELLE

J'ai connu un jeune enfant, nommé Ernest, qui était très-paresseux, et qui, de plus, avait l'effroyable habitude de mentir. Sa mère commença par lui faire des observations auxquelles il ne fit pas trop attention ; il s'attira aussi de sévères corrections auxquelles sa grand' mère, par faiblesse, cherchait à le soustraire.

Mais, enfin, avec le temps, on réussit à lui faire comprendre combien mentir était chose odieuse. Il prit le parti de bien faire et s'habitua toujours à dire la vérité. Toutefois comme il était pas mal étourdi, il lui arrivait encore assez souvent d'être en faute, et, quand on le lui faisait remarquer, il répondait : — J'ai oublié.

Un soir, sa mère lui dit qu'elle avait trouvé un moyen de le faire souvenir. Il y avait dans la cour un grand poteau blanc. Il fut convenu que chaque fois que Ernest ferait mal, il enfoncerait dans ce poteau un clou, de sorte que ces gros clous noirs devaient lui montrer combien il oubliait fréquemment.

Après quelques semaines, les clous enfoncés dans le poteau étaient nombreux, et Ernest, qui maintenant était rempli de bonnes intentions, se sentait tristement affecté. Sa mère lui dit alors qu'il enfoncerait un clou pour toute mauvaise action dont il se rendrait coupable, mais que, aussi, il en retirerait un pour toute bonne action qu'il ferait. Pendant un temps le nombre parut rester le même ; il en enfonçait, il en retirait. Mais au bout de quelques mois il ne restait pas un clou dans le poteau.

Un jour sa mère le trouva assis sur l'herbe, près du poteau et paraissant triste.

— Eh bien, Ernest, qu'est-ce que tu as ? lui demanda-t-elle.

L'enfant indiqua le poteau.

— Mais, reprit la mère, tous les clous ont disparu.

— C'est vrai, mère, répliqua Ernest ; mais les marques restent.

On lui y avait de grands trous noirs sur le poteau, pour rappeler à Ernest toutes ses fautes.

Sa mère lui dit qu'il en était de même pour son cœur.

— Et, lui dit-elle, si ces marques te déplaisent, que dirais-tu donc si tu pouvais voir ton cœur comme Dieu le voit, tout taché par le péché ?

Et c'est ainsi qu'une correction, qui avait commencé avec des verges, un jour que Ernest avait brisé son écuelle dans un moment d'étourderie, finit, avec le temps, par de hautes considérations. Cet enfant, d'ailleurs, que nous avons connu, occupe aujourd'hui une très-belle position, qu'il remplit avec honneur.

LOUIS BAILLEUL.

LES PETITS DÉNICHEURS

Qu'ils sont joyeux ces enfants courant sans but, par la forêt, les joues empourprées et le tire aux lèvres ! Comme un rayon de soleil pénétrant l'épaisseur de la feuillée, leurs yeux brillent à travers leurs cheveux en désordre.

Ils s'arrêtent devant les arbres dont les branches supportent les microscopiques chefs-d'œuvre exécutés avec l'herbe et la mousse.

Hélas ! chers enfants, qu'allez-vous faire ? Je vous vois grimper, vous, le plus agile ; confiant dans la rugosité de l'écorce de ce vieux chêne, où retentissent de frais gazouillements, vous montez toujours, toujours... Vous les tenez, ces nids délicats : celui-ci ne contient que des œufs monchetés ; celui-là renferme une génération trop faible pour prendre l'espoir. Déjà cruel, vous apportez à vos camarades les trophées d'une triste victoire ; vous êtes impassible devant les notes plaintives de ces pauvres mères qui voltigent près de vous, tant la douleur, pesant sur leurs corps si frêles, semble les éloigner du ciel !

Quelques minutes encore, puis œufs, oiseaux et nids ne seront plus dans la fougère que d'informes débris. Saules, les déshéritées viendront visiter ce lieu de carnage : pour elles, plus de verdure, plus de printemps, plus de lumière ! C'était plaisir, pourtant, d'entendre dans les bois le concert de ces chanteurs désintéressés, mêlant aux ondulations des joies présentes, les douceurs des espérances futures.

Vous allez rentrer au foyer, méchants maraudeurs ; vous allez vous blottir contre un cœur ami ; bientôt, vous vous endormirez radieux, sous les baisers maternels. Vous grandirez...

Votre âme deviendra un nid mystérieux, où vous abriterez vos illusions, tous ces gais oiseaux qui chanteront en vous.

Prenez garde ! vous ne serez jamais aussi grand que l'arbre centenaire, on vous atteindra plus facilement. Vous trouverez sur votre route de vils envieux ; vous vous heurterez contre les